

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°15-2023-018

PUBLIÉ LE 14 FÉVRIER 2023

# Sommaire

## **84\_DRSP\_Direction régionale des services pénitentiaires d'Auvergne-Rhône-Alpes / Service du droit pénitentiaire**

15-2023-01-31-00002 - SPIP PUY-DE-DOME - CANTAL arrêté CSA S - EP 2022

(2 pages)

Page 3

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## Arrêté du 18 janvier 2023 portant nomination des membres au comité social d'administration spécial du SPIP du Puy-de-Dôme et du Cantal

### Le directeur,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants du personnel au sein des comités sociaux d'administration spéciaux institués dans les établissements et services du ressort de la direction interrégionale des services pénitentiaires de LYON et le nombre de sièges attribué à chacune d'elles,

### Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés représentants du personnel au comité social d'administration spécial du SPIP du Puy-de-Dôme et du Cantal les personnes suivantes :

ORGANISATIONS SYNDICALES	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLEANT(S)
CGT	ED DAFIRI Nordine	BENOIT Quentin
UFAP UNSa Justice	SMAHA Audrey	GOSSUIN Aurélie
SNEPAP-FSU	BUSSIERE-VILLAUME Aurore	En attente de nomination

## **Article 2**

Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour un mandat de quatre ans.

## **Article 3**

Le directeur du SPIP du Puy-de-Dôme et du Cantal est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme et du Cantal.

Fait le 31 janvier 2023

Le directeur,

Aurélie DEMMER